



Garde alternée : L'exclusion parental

Par **ericnico**, le 10/12/2014 à 19:46

bonjour

je suis papa de 2 enfants : une fille de 5 ans et un garçon de 8ans . en garde alternée depuis 2010 !

depuis cette date je n'est aucune communication avec leur maman juste quelques texto!
c difficile leur maman passe son temps a me dénigrer ,a leur inventer un passer qui n'existe pas (j'étais violent avec elle et les enfants...)

cette situation pèse sur mon fils qui fait des crises a l'école et a la cantine jusqu'à mordre la cantinière taper la maitresse ou bien se mordre qu'en il es en colère...

je souhaiterai demander la garde de mes enfants car je pense que la garde alterner ne leur convient pas : 2 éducation a l'opposée, toujours obliger de se justifier sur les bêtises que lui raconte maman et je sent bien que mon fils est s'éloigne peu a peu et me fait moins confiance!
et je m'inquiète sur l'état moral de mon fils !

par avance merci pour vos avis qui m'éclairons peut etre!

Par **Nathalie57**, le 10/12/2014 à 21:01

Bonjour,

Je vis également la même situation avec le fils de mon copain agée de 5ans qui a également 2 éducations différentes, chez sa mère il fait ce qu'il veut mange comme il veut et décide lui même et chez nous il y a des règles à respecter.

tout d'abord, je te conseillerai de ne pas baisser les bras car ton fils verra de lui même ce qu'on lui raconte si cela est la vérité ou pas, de plus, un enfant aimera toujours son père et sa

mère et prendra automatiquement la défense de la personne insulté (c'est ce que la psychologue de ma fille m'a expliqué).

Moi personnellement je te conseillerai d'emmener ton fils chez un psychologue qui pourra t'éclaircir sur sa façon de pensée et de son comportement.

Maintenant récupérer la garde de vos enfants cela va être difficile, il faut des preuves que l'enfant est en danger chez sa mère, et puis comme on me l'a dit, et si vous repassez au JAF et qu'il décide que la mère aura la garde de vos enfants et vous qu'un week end sur 2 + moitié des vacances scolaires, vous allez peut être regretter d'avoir fait appel aux JAF.

Voilà j'espère vous avoir aidé un peu.

Par **ericnico**, le **12/12/2014** à **18:52**

bonsoir

mon fils est déjà suivie par un psy et de la soffrologie...

je c que c difficile d'obtenir la garde des enfants mais pour leur bien etre suis prêt a tt !!!

j'ai été bete de pas mettre ces preuves de cotés.

mais les consignes de la garde alternée etaient claire il faut un MINIMUM d'entente hors la il y en a pas du tout!!!elle se sert juste de moi kan elle n'y arrive pas avec les enfants !(ou elle les enmene a la gendarmerie...ou les enferme dans leur chambre kan elle s'en va !!)

la elle a enmener mon fils au cmp sans m'en informer et qu'en je lui demande le jour du rdv

elle me repond : a l'heure actuelle c plus moi qui gère ..

donc apres avoir bien réfléchi j'ai decider de repasser devant le juge ! jorais tt essayer pour le bien des enfants.